



Programme Local de Prévention, année 4, Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Communauté d'Agglomération Limoges
Métropole**

64 avenue Georges Dumas

BP 3120

<http://www.agglo-limoges.fr/>

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

MURIELLE

murielle.olive@limoges-metropole.fr

Nombre d'années réalisées :

4

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l' élu et sa fonction :

Jean- Noel Joubert, secrétaire en charge de la gestion des d

Témoignage :

Le changement de nos modes de vie, au cours de ces soixante dernières années, a fait augmenter la production de déchets avec toutes les conséquences induites : impacts sur l'environnement et la santé, dégradation de notre cadre de vie, augmentation des coûts de gestion des déchets pour les collectivités et donc pour le contribuable.

La réduction de la production de déchets est donc devenue une priorité. Limoges Métropole s'est saisie de cette thématique dès 2005 en relayant sur le territoire des actions emblématiques nationales comme le compostage ou le Stop Pub.

Notre communauté d'agglomération s'est par la suite engagée dans un programme local de réduction des déchets en signant l'accord cadre avec l'ADEME le 19 novembre 2010. Grâce à un plan d'actions ambitieux notamment sur le compostage (individuel, en pied d'immeuble mais aussi chez les gros producteurs, le broyage de branches et le jardinage au naturel) ou le réemploi d'objets, les objectifs de réduction des ordures ménagères et assimilés de 7% ont largement été atteints sur les 5 dernières années. Mais il faudra encore aller au-delà, à travers notamment le Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage dont Limoges Métropole est lauréate... Les biodéchets (déchets verts apportés en déchèteries mais aussi ceux contenus dans les OM) restent le gisement d'évitement principal. Les actions sur le compostage et le jardinage au naturel restent donc prioritaires pour les prochaines années.

Au-delà des enjeux environnementaux locaux, la réduction des déchets contribue à l'économie des ressources naturelles globales et à la limitation des transports. Elle contribue ainsi à limiter la pollution atmosphérique ou encore le réchauffement climatique.

La mise en place d'un programme de réduction des déchets pour nos territoires contribue aussi à la création d'emplois locaux (compostage, réemploi d'objets via des associations). Elle est ainsi au croisement des 3 piliers du développement durable offrant l'opportunité aux territoires de continuer à se développer de manière durable grâce à la mobilisation de tous les acteurs, du citoyen aux plus grosses structures.

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau :

Indicateurs	Valeurs pour Objectifs		Valeurs réalisées			
	2009	pour la fin du programme	2011	2012	2013	2014
Production OMA de déchets en kg/hab	338,10	314,40	323,70	316	310,30	311,70
	470,10	437,20	473,20	456,60	454,20	478,70
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet		4	1	2,50	4	4
Nombre de partenaires mobilisés		148	0	8	64	81
Nombre de relais mobilisés		323	0	19	138	177

Résultats des enquêtes :

Sondage réalisé en septembre auprès de 600 foyers.

Taux de réponse de 81% (conforme au taux observé habituellement sur la région).

Le nombre global d'utilisateurs ayant entendu parler de la réduction des déchets a diminué (- 8 points), mais le niveau de connaissance global est qualitativement meilleur qu'en 2010. Les utilisateurs ont su citer plus fréquemment de réels gestes de réduction des déchets et ne pas se limiter à la notion du simple geste de tri.

La pratique des actions de compostage est en légère hausse que ce soit en habitat individuel ou collectif

Le service de broyage de branches est connu par 41% des usagers mais seuls 3 % déclarent l'avoir utilisé. Le principal frein à l'utilisation des services de broyage est le peu de branchage généré par les usagers qui préfèrent ainsi se rendre à la déchèterie « gratuite ».

Les couches lavables sont considérées comme non pratiques d'utilisation.

Les supports plébiscités sont le magazine de Limoges Métropole et les spots télé et radios. Le site internet de l'agglo est délaissé sur ce sujet.

L'une des cibles la moins sensibilisée à la réduction des déchets est la catégorie des moins de 39 ans.

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

L'objectif de réduction de -7% sur les OMA a été plus qu'atteint mais Limoges Métropole reste vigilante sur les DMA qui diminue dans une bien moindre proportion.

Les déchets verts apportés en déchèterie restent le gros gisement sur lequel agir.

Dans le nouveau programme d'actions développé, le but sera de faire diminuer ce gisement en priorité avec les biodéchets de préparation également.

Résultat :

L'objectif de réduction de -7% sur les OMA a été plus qu'atteint mais Limoges Métropole reste vigilante sur les DMA qui diminue dans une bien moindre proportion.

Les déchets verts apportés en déchèterie restent le gros gisement sur lequel agir.

Dans le nouveau programme d'actions développé, le but sera de faire diminuer ce gisement en priorité avec les biodéchets de préparation également.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

Le programme local de prévention des déchets a permis de nouer des partenariats avec des acteurs variés et sur toutes les actions engagées:

- les bailleurs ou les syndics pour le compostage en pied d'immeuble : ils ont été contactés directement ou pour faire suite à la demande d'un résident pour l'installation d'un composteur. Le partenariat va de la simple autorisation d'installation d'un composteur à l'implication du bailleur dans l'apport de matière sèche ou à sa participation lors du retrait de compost avec leurs résidents,

- les associations pour le réemploi : pour les journées réemploi, les associations sont présentes avec leur camion 4 jours par an sur les déchèteries. Elles sensibilisent ainsi les usagers au réemploi et font connaître leur association. Pour les bennes "réemploi", elles passent collecter la benne mise à leur disposition à des fréquences prévues dans une convention de partenariat. Les associations revendent ensuite les objets dans leur ressourcerie,

- les maternités ou personnel médical pour les couches lavables : le partenariat va de la simple acceptation de mise en place d'affiches ou de documentation au sein de la maternité à l'intervention régulière lors des cours de préparation à la naissance,

- les acteurs de la restauration collective pour le gaspillage alimentaire : ils mettent en application les actions entrevues lors de la semaine de sensibilisation des élèves comme par exemple "assiette grand ou petit appétit".

Relais mobilisé :

Les relais sont constitués par les référents compostage qui préviennent la collectivité en cas de dysfonctionnement d'un composteur. Ils parlent également de leur action de compostage à leurs contacts pour les inciter à mettre en oeuvre aussi cette pratique de leur côté. ils sont les contacts privilégiés lors des opérations collectives autour des composteurs.

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	7	Pique nique zéro gaspi
Eco-exemplarité de la collectivité	2	Accompagner par des moyens techniques et matériels des projets de compostage en habitat collectif
Actions emblématiques nationales	3	Accompagner par des moyens techniques et matériels des projets de compostage en habitat collectif
Evitement de la production de déchets	3	Organiser la prestation de broyage de branchage à domicile
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	2	Sensibiliser à la réduction des déchets au travail

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **mars 2016**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.